

# 23<sup>ème</sup> CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE M COMME MUTUELLE - USMD

Les Dunes  
de Flandre  
Syndicat Intercommunal

1<sup>ère</sup> COURSE DU CHALLENGE  
DUNES DE FLANDRE 2015

BERGUES

## DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014



COURSE AU PROFIT  
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE  
CONTRE LES MYOPATHIES



# 14<sup>èmes</sup> Foulées de

# la Rouge Flamande

## JE COURS À BERGUES

Organisée par l'association  
"La Rouge Flamande, je cours à Bergues"  
avec la participation de la Ville de Bergues  
→ Départ : Place du Marché aux Bestiaux



[www.larougeflamande.fr](http://www.larougeflamande.fr)

PARTENAIRES OFFICIELS DU CHALLENGE



Julbo®

LES OPTICIENS MUTUALISTES



## 14<sup>èmes</sup> FOULÉES DE LA ROUGE FLAMANDE

**DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014**

**DÉPART : PLACE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX**

Écrire en lettres  
capitales SVP (prière  
d'écrire lisiblement)

N° de dossard  
(réservé à l'administration)

Nom : .....

Prénom : .....  Homme  Femme

Nationalité : ..... Date de naissance (obligatoire) : .....

Adresse personnelle (obligatoire) : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél (obligatoire) : ..... E-mail : .....

Individuel  Club / Asso / Entreprise : .....

École / Collège ..... N° de licence FFA ou autre .....

**Courses** (cochez votre course)

<sup>1</sup> Indiquer la catégorie en dessous de la case cochée

H	F	Courses	Départ	Catégories	Distance	Tarifs
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	①	9 h 20	• Benjamin(e)s • Minimes	2 350 m	Gratuit
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	② Populaire	9 h 45	• Cadets • Juniors • Seniors • Vétérans 1 / 2 / 3 / 4	5 350 m	5 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	③ La rouge Flamande	10 h 30	• Cadets • Juniors • Seniors • Vétérans 1 / 2 / 3 / 4	10 700 m	6 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	④	11 h 45	• Poussin(e)s - sans classement • Éveil athlétique	1 175 m	Gratuit

Inscription à la salle Pacôme le samedi 15 novembre 2014 de 10 h 30 à 17 h 30.

**PAS D'INSCRIPTION LE DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014**

Remise des dossards : le samedi 15 novembre 2014 de 10 h 30 à 17 h 30 Salle Pacôme  
et le dimanche 16 novembre 2014 1/2 heure avant chaque course.

### DOCUMENT OBLIGATOIRE :

- Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de ma licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, également valable le jour de la course
- Je joins une copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une Fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition
- Je joins une copie de ma licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, si je suis engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire
- Je joins mon certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Je soussigné(e), ainsi que mes ayants droit, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non-publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

### Signature Obligatoire

(Ou du représentant légal  
pour les mineurs)

Je soussigné père, mère ou représentant légal autorise mon enfant à participer

- Inscription à envoyer avant le **12 novembre 2014** (cachet de la poste faisant foi) à :  
**M. Joël Fasquelle**  
27 rue Lavéra - 59430 Saint-Pol-sur-Mer
- **Chèque à l'ordre de :**  
La Rouge Flamande, je cours à Bergues

# RÈGLEMENT DE LA COURSE

- Les juniors devront courir la course populaire
- Le parcours 4 (poussin(els) / Éveil athlétique) n'

L'Association la Rouge Flamande, je cours à Bergues en partenariat avec la municipalité de Bergues organisent le **Dimanche 16 novembre 2014** la première étape du **23<sup>ème</sup> Challenge Dunes de Flandre 2015**.

La course applique la réglementation de la FFA

## ASSURANCES

- **Responsabilité civile** : Les organisateurs sont couverts par une police d'Assurance - **La MACIF n°13777339**.
- **Responsabilité individuelle accident** : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## INSCRIPTIONS

**Par courrier** : à l'aide du bulletin d'inscription (joint) ou du bulletin que vous pouvez télécharger sur notre site Internet [www.larougeflamande.fr](http://www.larougeflamande.fr)  
Le bulletin doit être accompagné de la photocopie du certificat médical ou de la licence respectant la réglementation de la FFA et du chèque à l'ordre de la Rouge Flamande, je cours à Bergues. Le tout à envoyer à l'adresse suivante :

### FASQUELLE Joël

27 rue Lavéra - 59430 Saint-Pol-sur-Mer

**TOUTE DEMANDE D'INSCRIPTION INCOMPLÈTE NE SERA PAS ENREGISTRÉE.**

- Inscription à la salle Pacôme le samedi 15 novembre 2014 de 10 h 30 à 17 h 30.
- **Pas d'inscription le dimanche 16 novembre 2014.**

## FRAIS D'INSCRIPTIONS

- Course du 10 700 m : le tarif est de 6 €.
  - Course "Populaire" de 5 350 m : le tarif est de 5 €.
- Pas de frais d'inscriptions pour les courses des jeunes.
- **Le chèque devra être libellé à l'ordre de la Rouge Flamande, je cours à Bergues.**

## DOSSARDS ET PUCES

Le coureur sera équipé d'une puce, en cas d'abandon, le ou la compétiteur(trice) est prié(e) de ramener la puce à la Salle Pacôme.

**Remise des dossards** : le samedi 15 novembre 2014 de 10 h 30 à 17 h 30 Salle Pacôme et le dimanche 16 novembre 2014 1/2 heure avant chaque course.

Les compétiteurs ne sont pas autorisés à courir à la fois la course "Populaire" et "La Rouge flamande".

## DÉPARTS - ARRIVÉES

Les départs et les arrivées des courses se tiendront sur la Place du Marché aux Bestiaux.

## RAVITAILLEMENT

À l'arrivée, un ravitaillement complet sera offert à chaque compétiteur.

## RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Ils seront affichés à la salle Pacôme (10 minutes après l'arrivée) auprès du juge arbitre pour la course à Label Départemental pour les 10 700 m. Les réclamations ne seront pas acceptées au-delà de 30 minutes.

Chaque compétiteur recevra chez lui le supplément de la *Voix du Nord* si l'adresse est écrite correctement sur le bulletin d'inscription.

Sur les sites internet :

- [www.larougeflamande.fr](http://www.larougeflamande.fr)
- <http://www.challenge.lnpca.org> (rubrique hors stade)
- <http://challengeddf.free.fr>

## SÉCURITÉ

La sécurité et l'assistance médicale sont assurées par le Docteur Looten de Bergues, l'association "S.R.A.A." et les cibistes "ADCB".

## RÉCOMPENSES

La remise des récompenses aura lieu à la salle Pacôme de 12 h à 12 h 45. Chaque participant ayant franchi la ligne d'arrivée recevra un cadeau pour les courses jeunes et adultes.

Challenge des écoles et collèges. Entreprises - Clubs - Assos. Présence obligatoire à la remise des récompenses.

## TOMBOLA

Nombreux lots de valeurs à gagner à 12 h 30. Présence obligatoire pour retirer le lot.



pour être classés au challenge 2015.

est pas compétitif, « il n'y a pas de classement », mais le certificat médical est obligatoire.

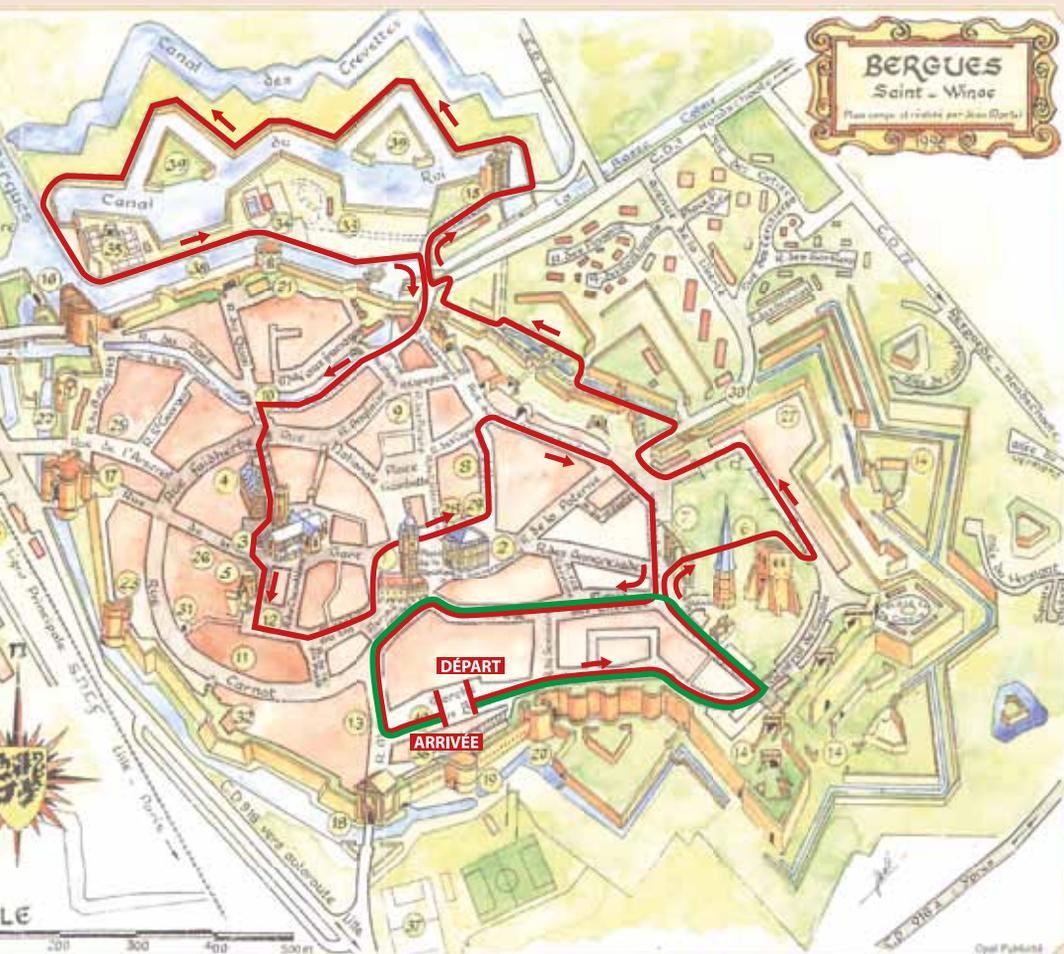
## COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE, TÉLÉVISUELLE ET INFORMATIQUE

J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez

d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non-publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

→ Renseignements : Joël Fasquelle (03 28 60 47 65) ou [fasquelle.joel@free.fr](mailto:fasquelle.joel@free.fr)

→ Règlement complet sur [www.larougeflamande.fr](http://www.larougeflamande.fr)



5 350 m

1 175 m

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE

## ARTICLE 1 : RECOMMANDATION

Les membres du bureau de l'Association Challenge Dunes de Flandre recommandent vivement aux participants de lire attentivement le règlement afin d'être en conformité et d'éviter des désagréments ou des sanctions de la part des organisateurs.

## ARTICLE 2 : ORGANISATIONS

Chaque organisateur est indépendant et responsable du règlement de son épreuve. Il est demandé au coureur d'inscrire son nom, prénom et adresse personnelle en majuscules sur le bulletin d'inscription individuel ou collectif, ces documents doivent être impérativement **signés**.

## ARTICLE 3 : COURSES

Le Challenge comporte 11 courses. Pour participer au classement final de toutes les catégories, les coureurs doivent participer au minimum à 6 courses.

## ARTICLE 4 : RÉGLEMENTATION

Les coureurs, participant aux courses, sont automatiquement classés au Challenge. Tout compétiteur qui ne respectera pas le règlement d'une des courses inscrites au programme de l'année 2014 sera exclu du Challenge. Tout coureur qui aura triché sera exclu du challenge.

**Les juniors devront courir la course populaire pour être classés au Challenge 2014.**

Les compétiteurs, de benjamins(es) à juniors doivent courir dans les courses de leur catégorie pour être classés dans le Challenge. Le règlement de la FFA sera appliqué pour toutes les courses.

Les espoirs, seniors, vétérans (V1, V2, V3, V4) femmes et hommes ont la possibilité de participer, au choix, à l'un des deux classements :

- Classement Populaire - Sport - Santé : Classement scratch pour les catégories espoirs à vétérans (F-H)
- Classement AS - Dunes de Flandre : Classement par catégories (F-H) de espoirs à V4.

## ARTICLE 5 : LES POINTS

À chaque épreuve, le coureur marquera un nombre de points suivant sa place dans sa catégorie :

- 1<sup>er</sup> : 300 pts, 2<sup>e</sup> : 250 pts, 3<sup>e</sup> : 220 pts, 4<sup>e</sup> : 200 pts,
- du 5<sup>e</sup> jusqu'au 9<sup>e</sup> enlever 10 pts,
- du 10<sup>e</sup> jusqu'au 19<sup>e</sup> enlever 5 pts,
- du 20<sup>e</sup> jusqu'au 51<sup>e</sup> enlever 2 pts,
- du 52<sup>e</sup> jusqu'au 85<sup>e</sup> enlever 1 pt
- tous les suivants marquent 1 point.

## Semi-marathon du Carnaval :

Les courses de cette épreuve seront considérées comme course des As le semi-marathon (points par catégories) et course populaire le 5 km (classement scratch)

## Entre Dunes et Mer :

Le 10 km et le trail de 23 km seront traités comme les courses de As (points par catégories).

**Les points pour la course en relais de Zuydcoote seront attribués à chaque relayeur.**

→ Équipes Hommes

- 1<sup>er</sup> : 300 pts, 2<sup>e</sup> : 250 pts, 3<sup>e</sup> : 220 pts, 4<sup>e</sup> : 200 pts, 5<sup>e</sup> : 195 pts,

- du 6<sup>e</sup> jusqu'au 14<sup>e</sup> enlever 5 pts, 15<sup>e</sup> : 148 pts,
  - du 16<sup>e</sup> jusqu'au 88<sup>e</sup> enlever 2 pts,
  - tous les suivants marquent 1 point.
- Équipes Femmes et équipes Mixtes
- 1<sup>er</sup> : 300 pts, 2<sup>e</sup> : 250 pts, 3<sup>e</sup> : 220 pts, 4<sup>e</sup> : 200 pts, 5<sup>e</sup> : 190 pts,
  - du 6<sup>e</sup> jusqu'à la 9<sup>e</sup> enlever 10 pts, 10<sup>e</sup> : 145 pts, du 11<sup>e</sup> jusqu'à la 38<sup>e</sup> enlever 5 pts, 39<sup>e</sup> : 4 pts, 40<sup>e</sup> : 3 pts, 41<sup>e</sup> : 2 pts,
  - tous les suivants marquent 1 point.

## ARTICLE 6 : CLASSEMENT FINAL

Les poussins (nés en 2003 et 2004) ayant participé au minimum à 6 manifestations du challenge seront récompensés pour leur assiduité. Pour les catégories benjamins, minimes, cadets et juniors, le classement final se fera sur **les 6 meilleures courses**.

De espoirs à vétérans 4, **les 9 meilleurs résultats** seront pris en compte pour le classement final. Un compétiteur ne peut être classé et récompensé que dans une seule catégorie au classement final du challenge.

En cas d'égalité pour les trois premiers d'une catégorie, les compétiteurs seront départagés par le plus grand nombre de participations aux courses, ensuite si nécessaire par le plus petit nombre de points obtenus lors des 6 meilleures performances pour les jeunes ou les 9 meilleures performances pour les autres catégories.

## ARTICLE 7 : RÉCOMPENSES

Nous récompenserons les compétiteurs de chaque catégorie suivant le tableau des récompenses du Challenge 2014.

Les 3 premiers du classement Populaire homme et femme en 2013 ne seront pas classés dans la catégorie populaire en 2014.

Lors de la remise des récompenses de la saison 2014, la présence des lauréats est indispensable afin de recevoir leur cadeau.

Le lot sera remis sur présentation du **coupon invitation**.

Pour ce faire, nous invitons chaque coureur à communiquer si nécessaire sa nouvelle adresse à : challenge\_ddf@yahoo.fr

Liste des récompensés par catégories :

- Benjamins : du 1<sup>er</sup> au 20<sup>e</sup>
- Benjamines : de la 1<sup>re</sup> à la 20<sup>e</sup>
- Minimes G : du 1<sup>er</sup> au 15<sup>e</sup>
- Minimes F : de la 1<sup>re</sup> à la 15<sup>e</sup>
- Cadets : du 1<sup>er</sup> au 10<sup>e</sup>
- Cadettes : de la 1<sup>re</sup> à la 10<sup>e</sup>
- Juniors G : du 1<sup>er</sup> au 5<sup>e</sup>
- Juniors F : de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup>
- Espoirs H : du 1<sup>er</sup> au 5<sup>e</sup>
- Espoirs F : de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup>
- Seniors H : du 1<sup>er</sup> au 25<sup>e</sup>
- Seniors F : de la 1<sup>re</sup> à la 10<sup>e</sup>
- Vétéran 1 H : du 1<sup>er</sup> au 35<sup>e</sup>
- Vétéran 1 F : de la 1<sup>re</sup> à la 20<sup>e</sup>
- Vétéran 2 H : du 1<sup>er</sup> au 30<sup>e</sup>
- Vétéran 2 F : de la 1<sup>re</sup> à la 10<sup>e</sup>
- Vétéran 3 H : du 1<sup>er</sup> au 10<sup>e</sup>
- Vétéran 3 F : de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup>
- Vétéran 4 H : du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup>
- Vétéran 4 F :
- Populaires H : du 1<sup>er</sup> au 30<sup>e</sup>
- Populaires F : de la 1<sup>re</sup> à la 30<sup>e</sup>

## ARTICLE 8 : CERTIFICAT MÉDICAL

Rappel : Les compétiteurs doivent fournir pour chaque course du Challenge, la copie d'un certificat médical avec la mention : non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an certifiée conforme par l'intéressé lui-même. (ou par l'un de ses parents ou tuteur pour les mineurs). Les licences FFA et Triathlon sont acceptées, ainsi que les licences FSCF, FSQT et UFOLEP faisant apparaître la mention Athlétisme, les coureurs ayant une autre licence devront présenter également un certificat médical.

Pour les inscriptions sur liste collective, il est indispensable de mettre les adresses personnelles des compétiteurs et de fournir les certificats médicaux.

## ARTICLE 9 : RÉCLAMATIONS

Toute réclamation sur les classements des courses doit être formulée auprès des organisateurs le jour de l'épreuve, pour être prise en compte dans le cadre du Challenge Dunes de Flandre.

Pour les anomalies de classement du challenge, envoyez un courriel à : challenge\_ddf@yahoo.fr dès que possible ou mentionnez le problème sur le cahier de la commission résultats dans l'espace d'affichage des courses.

Plus aucune réclamation concernant le classement final ne sera acceptée 15 jours après la dernière course.

## ARTICLE 10 : LE CHALLENGE DES ÉCOLES

Le Challenge école a pour but de récompenser une ou plusieurs écoles pour leur assiduité à participer aux courses du Challenge. Ce Challenge a aussi pour but de faire découvrir la course à pied aux jeunes.

Seules seront prises en compte les inscriptions sur bulletin collectif. Pour concourir l'école doit avoir participé à au moins 4 courses du Challenge et avoir classé au moins 4 élèves par jour de course.

Après chaque épreuve l'organisateur enverra à la Commission des résultats, le bilan de son propre Challenge Scolaire, si prévu dans son règlement, à savoir :

- Le ou les noms des établissements scolaires présents.
  - Le nombre d'élèves arrivants toutes catégories confondues, par école.
- La commission des résultats établira le Challenge des écoles, suivant trois critères :
- le nombre de participation.
  - le prorata par rapport au nombre d'élèves dans l'établissement.

Deux établissements seront récompensés. Les deux représentants concernés seront mis à l'honneur lors de la remise des récompenses. Chaque année : « un coup de cœur » sera attribué par le comité de l'Association du Challenge Dunes de Flandre à un enseignant et son établissement scolaire.

## ARTICLE 11 :

Le bureau de l'Association du Challenge Dunes de Flandre se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement si des circonstances les y obligent.

# 22<sup>ème</sup> CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE M COMME MUTUELLE - USMD

**SEMI-MARATHON CARNAVAL**  
**Dimanche 16 mars 2014**  
**DÉPART du SEMI-MARATHON à 10H00**  
**DÉPART du Skim à 8 10H20**

LES VILLES TRAVAILLENT ENSEMBLE  
 COLLABORATION SERVICE MILITAIRE  
 COLLABORATION SERVICE POLICE  
 COLLABORATION SERVICE GENDARMERIE  
 COLLABORATION SERVICE SAPEURS-POMPIERS

LES VILLES TRAVAILLENT ENSEMBLE  
 COLLABORATION SERVICE MILITAIRE  
 COLLABORATION SERVICE POLICE  
 COLLABORATION SERVICE GENDARMERIE  
 COLLABORATION SERVICE SAPEURS-POMPIERS

PETITE SYNTHÈ  
**DIMANCHE 6 AVRIL 2014**  
**21<sup>ème</sup> course du Fort de Petite-Synthè**

**Les Dunes de Flandre**  
 Syndicat Intercommunal

Partenaires officiels du challenge

**USMD**  
 Santé, Solidarité, Mutualité

**M COMME MUTUELLE**  
 Entre dans le mouvement

**Julbo**  
 LES OPTICIENS MUTUALISTES

**running conseil**  
 Belgium  
[www.running-conseil.com](http://www.running-conseil.com)

**LA VOIX DU NORD**

**LA VOIX DES SPORTS**

**COUDEKERQUE-BRANCHE**  
**DIMANCHE 27 AVRIL 2014**  
**18<sup>èmes</sup> foulées Coudekerquoises**

**LEFFRINGHE-DUICKE**  
**SAMEDI 10 MAI 2014**  
**Entre Dunes et Mer**  
 LA COURSE NATURE DE LEFFRINGHE-DUICKE

**TETESHEN**  
**DIMANCHE 18 MAI 2014**  
**23<sup>èmes</sup> foulées Vertes**  
 ATHLETISME TETESHEN

1<sup>ère</sup> édition de 10 km de Tiphaignon  
 Course Populaire : 4,3 km • Marche : 3,3 km

**ZUYDCOOTE**  
**SAMEDI 24 MAI 2014**  
**26<sup>èmes</sup> Boucles Zuydcootoises**  
 COURSE À RELAIS DE 2 ÉQUIPAGES

**LOON-PLAGE**  
**SAMEDI 7 JUIN 2014**  
**LOON-PLAGE, J'Y COURS...**

**BOURBOURG**  
**DIMANCHE 5 OCTOBRE 2014**  
**26<sup>èmes</sup> Foulées Bourbourgeoises**  
 ESPACE PIERRE COUBERTIN

**BRAVELINES**  
**DIMANCHE 19 OCTOBRE 2014**  
**18<sup>èmes</sup> Boucles de l'Aa**  
**Gravelines**  
 COURSE LABEL REGIONAL

**GRANDE-SYNTHÈ**  
**SAMEDI 25 OCTOBRE 2014**  
**3<sup>èmes</sup> Foulées du Stadium**

**BERGUES**  
**DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014**  
**14<sup>èmes</sup> Foulées de la Rouge Flamande**  
 JE COURS À BERGUES

FAITES CONFIANCE À VOTRE OPTICIEN MUTUALISTE

# FAITES COMME NOUS\*, LE SPORT C'EST LA SANTÉ !



\* LA FAMILLE GILLODTS  
SPORTIFS DUNKERQUOIS DE HAUT NIVEAU

**GAGNEZ**  
10 PAIRES  
DE LUNETTES  
RAY-BAN®  
OU JULBO®



\* Déposez vos bulletins dans l'urne présente dans l'un des centres USMD. Le tirage au sort aura lieu lors de la remise des récompenses du Challenge le 27 Janvier 2015 - Salle Coluche à Loon-Plage, en présence de Maître Ragons, huissier.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP-Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Règlement déposé à la SCP Ragons - Brûlé au 26 rue de la république 59430 Saint-Pol-sur-Mer et disponible dans vos magasins.

**USMD**  
Centre, Opticien, Mutualiste



**Julbo**

LES OPTICIENS MUTUALISTES





# COMME MUTUELLE

Entrez dans le mouvement

## Santé - Prévoyance - Epargne - Prévention



### Qui est M comme Mutuelle ?

La Mutuelle Familiale Vauban Humanis, Radiance Nord - Pas-de-Calais et Radiance Picardie deviennent M comme Mutuelle. Protégeant 300 000 personnes, figurant dans le **Top 30 des Mutuelles Santé françaises**, M comme Mutuelle est un acteur de dimension nationale, historiquement implanté au nord de la France, et notamment en Nord - Pas-de-Calais, Picardie et Normandie.

[mcommemutuelle.com](http://mcommemutuelle.com)